



# Personnels Administratifs Techniques Santé et Sociaux

Vos représentants CGT au Comité Social d'Administration

Spécial Académique

Renaud Sapey  
Thara Bouhebbal  
Patrick Romero  
Carl Kouznetzoff

Contactez la CGT Educ – Académie de Lyon  
[lyon@cgteduc.fr](mailto:lyon@cgteduc.fr)

Rhône [contact69@cgteduc.fr](mailto:contact69@cgteduc.fr)  
Ain [educationcgtaain@orange.fr](mailto:educationcgtaain@orange.fr)  
Loire [42@cgteduc.fr](mailto:42@cgteduc.fr)

## Compte-rendu CGT CSA SA DU 28 octobre 2023

Le CSA SA a pour prérogatives les règles relatives au fonctionnement et à l'organisation des services académiques (Rectorat de Lyon et DSDEN01/42/69 –CIO-CMS-Circos – SDJES-DRAJES)

### **Participant.es**

Pour l'administration : M. Olivier Curnelle (SGA), Mme Stéphanie De Saint-Jean (SG DRH), Mme Nadine Perrayon (SG AGFM), M. Bruno Dupont (SG DSDEN 69), Mme Hakima Ancer (dir. DPATSS), M. Camille Sut -dir. Adjoint DPATSS), Mme Anne-Cécile Gervais ( dir DPE), Mme Nathalie Linossier (secrétaire de séance)

Organisations syndicales : CGT, UNSA, CFDT, FO ; absent FSU

### **Ordre du jour :**

- Approbation du PV du CTSA du 11 octobre 2022
- Dates de fermeture des services académiques, année scolaire 2023-2024
- Réorganisation des services académiques
- Points travaux
- Questions diverses

Nous demandons aux collègues **de nous faire remonter tout manquement sanitaire del'administration et d'opérer à des saisies sur le registre sécurité santé au travail (RSST) papier ou en ligne** (Idéal/ARENA/Intranet, référentiels et Outils/Autres outils/[Registres Santé Sécurité](#))

**Déclarations liminaires des syndicats CGT, FO et UNSA.**

Suite aux déclarations liminaires des organisations syndicales, le SGA répond aux points soulevés par celles-ci.

- Recrutement dans les services déconcentrés : il y a des difficultés, mais une meilleure situation qu'à la rentrée 2022 ; des lauréats de concours refusent la nomination, un nouveau cadre de recrutement pour les contractuels est effectif
- Le 19 septembre, le rectorat a organisé un forum avec pôle emploi afin de maximiser ses chances de recrutement d'agents contractuels
- Une revalorisation sera mise en place sur la paie de novembre pour les ADJAENES, Médecins, Infirmiers, ITRF informaticiens, ITRF non-informaticiens
- Convergence des revalorisations avec les académies de Grenoble et Clermont-Ferrand sur les BOP 141 et 214
- Télétravail : à l'automne doit s'ouvrir un débat cadre dans l'académie, avec les services régionaux et services inter académiques, afin de se positionner sur une harmonisation sur le temps de travail, le nombre de jours de télétravail, la semaine de 4jours1/2
- Le télétravail en EPLE se heurte a 3 difficultés, logistique, au niveau du matériel et de la sécurité, l'indemnisation, comment recenser les agents qui télétravaillent afin de recevoir l'indemnité journalière, et juridiquement puisque seul les chefs ayant la délégation de signature du recteur peuvent autoriser le télétravail, pour l'instant le recteur n'a pas autorisé le télétravail en EPLE, sauf préconisation médicale
- SDJES : prévision d'amélioration des locaux

#### Approbation du PV du CTSA du 11 octobre 2022

- Vote : unanimité

#### Dates de fermeture des services académiques – année scolaire 2023-2024

Document envoyé aux organisations syndicales

### **PROPOSITION DES DATES DE FERMETURE DU RECTORAT**

#### **Année scolaire 2023/2024**

Pour l'année scolaire 2023/2024, il est proposé que le rectorat de l'académie de Lyon soit fermé aux dates suivantes :

- congés de Noël : du vendredi 22 décembre 2023 au soir au mardi 2 janvier 2024 matin (en fonction des nécessités et après accord du secrétariat général, les directeurs de service peuvent proposer une réouverture à compter du 3 janvier) ;
- pont de l'Ascension : le vendredi 10 mai 2024 (jeudi 9 mai 2024 férié) ;
- congés d'été : à venir.

Pour les congés d'hiver, certains services ou partie de service (DAMG, DSI, SIAJ, DRAJES, SDJES, ...) poursuivent leur activité avec des effectifs et des modalités de travail adaptés (télétravail par exemple) durant la période de fermeture.

Un CSA-SA exceptionnel aura lieu pour définir les congés d'été pour les services SDJES et DRAJES au vu des jeux olympiques et paralympiques.

Le rectorat sera fermé du 22 décembre (au soir) au 2 janvier (matin).

Une largesse est autorisée aux directions si elles souhaitent fermer un ou deux jours supplémentaires. Les directeurs doivent faire remonter des propositions.

### **Intervention CGT**

Nous avons eu des remontées lors des précédents congés d'été, que des chefs-ffes de service essayaient d'imposer de poser des congés payés supplémentaires aux agents.

Les élus CGT alertent sur le fait que les chefs-ffes de service ne peuvent pas imposer aux agents de prendre plus de jours, que ce qui est fixé dans cet instance.

## **Réorganisation des services académiques**

Il a été décidé que les AESH HT2 et T2 soient gérés en RH que par un seul service dans le Rhône.

Des agents de la DSDEN 69, des lycées Montplaisir et Lumière et d'autres agents recrutés constituent un nouveau service au sein de la DPATSS (13 + 1 cheffe de bureau).

La DPATSS est composée dorénavant de 6 bureaux.

La DGRH avait autorisé l'académie a recruté 16 attachés. A ce jour 13 sont recrutés et 3 sont en cours de recrutement.

Le recrutement de ceux-ci s'est déroulé dans les services suivants : modernisation innovation et transformation, adjoint à la DRH, contrôle de gestion, DSI, SIACE, pilotage SIRH, adjoint à la DPATSS

### **Intervention CGT**

Au vu des nombreux services régionaux, serait il prévu dans un avenir la création d'une DOS régionale ?

Le SG répond que ce n'est pas prévu.

## **Points travaux**

Mme Perayon détaille les travaux en cours et les études travaux qui vont être menées.

Travaux en cours :

- Philippe de la Salle : création de 14 places de parking supplémentaires, installation de bornes électriques
- Rectorat : les box dans les étages sont fonctionnels, la mise en route des portiques sûreté devraient avoir lieu en janvier 2024
- DSDEN 69 : l'installation des portiques sûreté devrait avoir lieu prochainement avec une mise en route en même temps que le rectorat, création d'un espace famille notamment pour les périodes d'affectation, de nombreux travaux ont eu lieu dans différents services (rafraichissement, sol, lumières...), attente de permis de construire pour le bureau des CPD

Etudes de travaux :

- Rectorat : sanitaires, étanchéité du parking, ascenseurs principaux
- DSDEN 42 : travaux pour l'accueil et pour l'accessibilité
- DSDEN 69 : isolation, ambiances thermiques
- DSDEN 01 : réflexion sur la relocalisation des services de la DSDEN dans des locaux leur appartenant
- Garibaldi : SDJES restera à Garibaldi, travaux d'isolation

Problèmes de nettoyage des locaux dans différentes directions dont l'entretien est géré par des entreprises privé L'administration veut mettre en place des affiches avec des flash codes afin que les agents puissent signaler dès lors de manquement d'entretien. L'administration « manquerait » de preuves sur l'entretien des locaux.

## Intervention CGT

Les élus CGT interviennent pour rappeler au SGA que lors d'un CTSA en 2022, les élus CGT étaient intervenus sur le manque d'hygiène dans les locaux de croix-rousse. Suite à cette intervention, les agents avaient envoyés à la direction, avec en copie le syndicat CGT, de nombreuses photos faisant état de la saleté des locaux. Nous intervenons afin d'exprimer notre désaccord avec les flash codes. Ce n'est pas aux agents de signaler le mauvais entretien des locaux. Chaque directeur est responsable de la santé et de la sécurité des agents sur le lieu de travail. Ce sont aux directeurs de prendre en charge le dysfonctionnement de l'entretien.

### Suite aux annonces intolérables de l'administration. Les élus CGT soumettent une motion aux élus des autres organisations syndicales :

Les élus du CSA-SA demandent à l'administration de prendre ses responsabilités face au manque sanitaire et aux mauvaises conditions de travail dans de nombreux services déconcentrés.

Les élus du CA-SA demandent à l'administration de mener un audit dans tous les services où l'entretien des locaux est géré par le service privé.

Les élus du CSA-SA souhaitent que les conditions de travail soient améliorées pour toutes et tous les agents. L'administration doit rendre des comptes, apporter des solutions lors d'un CSA-SA exceptionnel. (une modification a été apportée aux textes de base par le syndicat FO)

### Résultat du vote : Unanimité pour la motion proposée par les élus de la CGT

## Questions diverses CGT

1. Nous souhaitons obtenir un bilan sur les postes vacants à ce jour : 8 attachés, 7 SAENES, 13 ADJAENES, 1 ATRF, 3 techniciens, 9 informaticiens
2. Nous avons effectué une demande de CIA exceptionnelle pour les agents de la logistique et d'entretien de la DAMG suite au surplus de travail occasionné par les travaux et les déménagements dans les locaux. Le SG reconnaît le travail effectué par tous ces agents, c'est en réflexion.
3. Revalorisation des contractuels :  
Elle a été votée en CSA Académique : catégorie C 10 à 20 points, catégorie B indice 386 à 396 voire 416.
4. Requalification des postes  
Concernant les postes en EPLE, la requalification des postes est présentée en CSA Académique, nous rappelons à l'administration qu'il doit en être de même pour les requalifications des postes en services académiques. Le SG et la SG-DRH précisent que suite à la demande de la CGT il nous sera présenté ce point lors de la prochaine instance.

## Questions diverses

Point télétravail :

- 707 agents bénéficient du télétravail dont 673 à jours fixes et 34 à jours flottants
- 1,6 jours de moyenne : 33 à 0,5 ; 220 à 1 ; 39 à 1,5 ; 326 à 2 ; 4 à 2,5 ; 51 à 3
- Le vendredi est plébiscité à 30%

## Intervention CGT

Les élus CGT rappellent l'accord télétravail ministère/organisations syndicales qui autorisent le cumul jours fixes et jours flottants.

Cet accord aurait du être discuté avec les organisations syndicales de l'académie afin d'intégrer cette possibilité de cumuler jours fixes et jours flottants.

Refus de l'administration, mais une réunion sera prévue pour la rentrée 2024.

Les élus CGT demandent qu'il soit inscrit au procès-verbal que l'administration refuse de mettre en discussion cet accord ministériel/organisations syndicales pour la rentrée 2023.

CIA :

- Le SG explique qu'un CIA serait prévu sur la paie de décembre. Un CIA exceptionnel pourrait être versé à différents agents.

**Intervention CGT**

Nous demandons si comme chaque année il va y avoir un CIA prime au mérite (CIA fois 2) au bon vouloir des directeurs.

Nous demandons qu'il y ait une transparence.

